



# KELEIER AR MERZHER

[www.lamartyre.bzh](http://www.lamartyre.bzh)

AUTOMNE 2022

BULLETIN MUNICIPAL N°148



Lever de soleil sur champ de maïs à La Martyre



**Mairie**

4 Route de Ty-Croas

**Tél. : 02 98 25 13 19****Adresse courriel :** [mairie@lamartyre.bzh](mailto:mairie@lamartyre.bzh) **Site :** <http://www.lamartyre.bzh>**Ouverture mairie :** Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h/13h30-17h30

Mercredi : 13h30-17h30 Jeudi et Samedi : 9h-12h

Maire : **Chantal SOUDON**Premier adjoint : **Jean-Michel DONVAL**

Travaux (bâtiments - voirie) - Affaires économiques - Urbanisme

Deuxième adjointe : **Jacqueline TOURBOT**

Finances - Budget - Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse - Services à la population

Troisième adjoint : **Mickaël VAILLANT**

Environnement - Agriculture - Vie associative - Animation - Sentiers de randonnée

Quatrième adjoint : **Roland LE TOULLEC**

Affaires sociales - Communication - Bulletin municipal

***Madame le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.*****I Cantine**

2 Route de La Roche

**Tél. : 02 98 25 10 76***inscription sur "mon espace famille"***I Bibliothèque**

4 Route de Ploudiry

**Tél. : 02 98 25 13 01***[www.biblio-lamartyre.fr](http://www.biblio-lamartyre.fr)***I Regroupement Pédagogique Intercommunal**

Ecole La Martyre (Primaire)

**Tél. : 02 98 25 13 87**

Ecole Ploudiry (Maternelle)

**Tél. : 02 98 25 13 76****I Ecole Saint Joseph**

7 Route de La Roche

**Tél. : 02 98 25 13 65****I SIPP**

5 Route de Ploudiry

**Tél. : 02 98 25 16 52****I Maison des enfants de Kerbrug**

1 Kerbrug

**Tél. : 02 98 25 15 69****I Maison du Plateau**

14 Route de Ploudiry

**Tél. : 02 98 25 13 95****URGENCES****I Défibrillateur : place de l'église, mur du Point I, Maison du plateau****I SAMU / Gardes médicales : ..... 15****I Pompiers ..... 18****I Gendarmerie ..... 02 98 85 00 82****I Eau et assainissement : Eau du Ponant 02 29 00 78 78****I EDF (dépannage) ..... 0810 333 029**Bulletin d'informations municipales  
édité par la commune de La Martyre  
4 Route de Ty-Croas  
29800 LA MARTYRE  
Tél. 02 98 25 13 19  
[mairie@lamartyre.bzh](mailto:mairie@lamartyre.bzh)Diffusion : les exemplaires sont  
distribués au domicile des habitants  
de La Martyre.Directrice de publication :  
Chantal SOUDONRédaction et photographies :  
Mairie - associationsMise en page et impression :  
Guivarch Imprimerie  
Imprimé sur papier issu des forêts  
gérées durablement.  
Tirage : 400 exemplairesConsultation du bulletin municipal sur  
le site de la commune  
<http://www.lamartyre.bzh>

## LE MOT DU MAIRE



La rentrée est déjà derrière nous.

A La Martyre, ce sont 137 enfants qui ont repris le chemin de l'école. L'été a été occupé à faire en sorte que tout se passe au mieux pour eux, par la réalisation de travaux à la fois à l'école et à la cantine.

Fin septembre, c'est la saison fraîche, voire froide, qui se profile et notre préoccupation, cette année, à la mairie comme pour chacun d'entre vous, sera le prix de l'énergie.

L'école est chauffée au bois, mais cette énergie subit aussi comme les autres une hausse très importante. Pour l'électricité, nous bénéficions à ce jour d'un prix fixé, négocié par le SDEF (syndicat finistérien d'électrification), dans le cadre d'un marché qui arrive à échéance le 31/12/2022. La négociation pour la/les prochaines années est actuellement en cours. Le résultat de celle-ci nous dira si nous adhérons à ce marché ou si, comme la loi le permet aux petites communes, nous retournons au prix réglementé.

Depuis plusieurs années, nous sommes et continuerons à être très vigilants sur les consommations et les usages, et avons réalisé, au fil des ans, des investissements petits et grands visant à une sobriété énergétique dans tous les bâtiments publics.

L'éclairage public, qui représente 20% du coût total du poste électricité de la commune, n'est équipé de leds que sur les installations les plus récentes. Nous allons donc expérimenter la réduction de l'éclairage de nos rues, d'une heure en début de nuit. A vous de nous dire si cette réduction est compatible avec le confort et la sécurité attendus d'un éclairage public.

**Bel automne à tous !**

Chantal SOUDON

## UR GER GANT AR VAEREZ

A-dreñv deomp emañ an distro dija.

Er Merzher eo bet adkemeret hent ar skol gant 137 bugel. E-pad an hañv hon eus graet diouzh ma tremeno an traoù diouzh ar gwellañ evito, ha graet hon eus labourioù er skol hag er c'hantin.

E fin miz Gwengolo, ez eo ar c'houlz-amzer fresk, yen zoken, a erru hag hor preder, er bloaz-mañ, en ti-kêr evel evit pep hini ac'hanoc'h, e vo priz an energiezh.

Tommet e vez ar skol gant keuneud, met an energiezh-se zo gwazh, evel ar re all, eus ur c'hresk prizioù bras. Evit an tredan e kemeromp tro en deiz hiziv eus ur priz digemm, marc'hataet gant an SDEF (sindikad an tredan e Penn-ar-Bed), e-barzh ur marc'had a vo e dermen d'an 31/12/2022. Emeur o varc'hata bremañ evit ar bloavezh (ioù) a zeu. Diouzh ar pezh a vo divizet e vo lavaret deomp hag-eñ e emezelomp er marc'had-se pe, evel ma vez aotreet gant al lezenn evit ar c'humunioù bihan, e tistroomp d'ar priz reolennet.

Abaoe meur a vloaz zo, e taolomp evezh bras ouzh ar bevezadurioù hag an implijoù, hag e kendalc'himp d'en ober. A-hed ar bloavezhioù hon eus graet postadurioù bihan ha bras evit digresk beveziñ an energiezh en holl savadurioù publik.

Ar goulaouiñ foran, a ya d'ober 20% eus koust an tredan evit ar gumun, n'eo aveet gant LED nemet er staliadurioù nevesañ. Setu emaeomp o vont da arnodiñ digresk goulaouiñ hor straedoù eus un eur e penn kentañ an noz. Deoc'h-c'hwi da lavaret deomp hag-eñ e klot an digresk-se gant an aezamant hag ar surentez a c'hortozer digant ar goulaouiñ foran.

**Un diskar-amzer brav a souetan d'an holl ac'hanoc'h !**

Chantal SOUDON

## SOMMAIRE

### Mémento

|                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| Mot du maire.....                 | P. 1   |
| Infos mairie.....                 | P. 2   |
| La Station d'épuration.....       | P. 3   |
| La Vie municipale.....            | P. 4   |
| Aides taxes foncières.....        | P. 4-5 |
| Recyclez vos mobiles.....         | P. 5   |
| Dispositif "argent de poche"..... | P. 6   |
| Elles nous ont quittés.....       | P. 7   |
| Ecole St Joseph.....              | P. 8   |
| ALSH - RPE.....                   | P. 9   |

### Du côté des associations :

|   |       |
|---|-------|
| • Bibliothèque.....                         | P. 10 |
| • Communauté chrétienne locale.....         | P. 11 |
| • Régalades du Plateau.....                 | P. 12 |
| • La St Pierre Ploudiry.....                | P. 13 |
| • Association UNC.....                      | P. 13 |
| • Club des Bruyères.....                    | P. 14 |
| • Ener'gym.....                             | P. 15 |
| • Une nuit en Bretagne.....                 | P. 16 |
| • Calendrier.....                           | P. 17 |
| • Arrêt sur images : dernière de couverture |       |

## QUELQUES RAPPELS

### Mutuelle communale

Si vous souhaitez revoir votre contrat de mutuelle, n'hésitez pas à contacter **M. MESLI de l'association Armorik Santé au 07 63 73 36 34** pour prendre rendez-vous.

### Ecole de musique de Landerneau

La commune participe à hauteur de 90 € à l'inscription des enfants suivant un parcours global.

### Domage !

Les petits chemins dans le bourg sont appréciés de tous.

Nos amis les chiens y sont aussi les bienvenus...à condition de ne pas y laisser de déjections.

Appel est fait à leurs propriétaires de faire preuve simplement de **civisme** !

### Fermeture exceptionnelle de la mairie

**Samedi 12 novembre**

**Samedi 24 décembre**

**Samedi 31 décembre**



## I JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

## I URBANISME

### Permis de construire et déclarations de travaux déposés et / ou acceptés

- Régis AVETAND, 10 bis rue de l'enclos : abri de jardin
  - Christian TANGUY, 14 Plas an dañs : panneaux solaires
  - Jean Baptiste COLLIOT, Le Crann : remplacement de 2 fenêtres par une baie vitrée et transformation d'une fenêtre en porte fenêtre
  - Franck POULIQUEN, 6 route de Ploudiry remplacement de la couverture
  - Maïwenn THOMAS, 12 Lann ar Merzher : abri de jardin
- SARL PMGP, 1 et 3 zone des landes : modificatif d'un permis de construire en cours de validité pour : modification d'implantation, modification des façades et des surfaces.

**Commune de La Martyre**, permis d'aménager du lotissement Park Ar Groas

## I CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Si vous souhaitez le passage d'automne (octobre ou novembre) du technicien à domicile, **s'inscrire en mairie dès à présent** (nom, prénom, adresse et téléphone).

## I COLLECTE DES CONTENEURS COUVERCLES JAUNES ET VERTS

**Déchets ordures ménagères : poubelle verte**

**Déchets recyclables: poubelle jaune**

**Collecte le mardi au domicile en alternance.**

Si le mardi est férié, la collecte est retardée au lundi suivant dès 5h00 du matin.

Le calendrier de collecte est disponible sur [capld.bzh](http://capld.bzh) et [lamartyre.bzh](http://lamartyre.bzh)

**RAPPEL:** les poubelles sont à rentrer dès la vidange des poubelles effectuée.

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, **ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine)// ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h // 13 h 30 à 17 h.**  
**Tél. 02 98 21 34 49**

### Tarifs des bacs verts et jaunes:

Bac roulant vert ou jaune 180 l.: 15€ et 240 l. = 16€

**Tarifs des composteurs (composteurs en bois):**

300 l. = 22€ // 600 l. = 27 €

## I ÉTAT CIVIL DU 3<sup>E</sup> TRIMESTRE

**Naissance:** le 10/08, Angèle BATARD, domiciliée 1 rue St Salomon

**Mariage :** le 09/07, Tristan ISSALY et Claire DESHAYES, domiciliés à Rosquervel

**Décès:** le 16/08, Suzanne CASTEL, domiciliée 2 Route de Ploudiry.

Le 04/09, Yvonne ABGRALL, domiciliée à l'EHPAD de Sizun mais ancienne résidente du Keff

## I CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

**Les demandes sont désormais à saisir en ligne, sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)**

Pour la carte d'identité: après avoir saisi votre demande sur internet, il vous faut prendre rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif spécifique, au plus près (Landerneau, Sizun)

**Rappel des contacts de l'état civil de:**

**LANDERNEAU: 02 56 31 28 21**

**SIZUN: 02 98 68 80 13**

Pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur, adressez-vous à vos proches et demandez leur de **vous créer un compte sur cette application ANTS.**

Il conviendra de noter et de **conserver précieusement l'identifiant et le mot de passe.**

Cette précaution facilitera les démarches ultérieures en offrant notamment un gain de temps.

S'y prendre suffisamment à l'avance: les délais peuvent être importants.

**Verre et Textiles: éco-point**, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau.

**Déchets verts UNIQUEMENT: aire intercommunale de Keravel** (route de Ty-Croas).

**Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.**

**Autres déchets: Déchetteries de St-Eloi, Plouédern**

Pour tout déchet particulier (ex.: pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

**Aire de St Eloi, Plouédern : 02 98 85 19 50**

**Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) :**

9h/12h // 14h/17h30

**Horaire d'été (01/03 au 31/10) :**

9h/12h // 14h/19h



# I INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION



**Le 10 septembre 2022, la station d'épuration de La Martyre et Ploudiry a été inaugurée.**

Les stations d'épuration de La Martyre et Ploudiry, de type lagunaire, dataient toutes les deux des années 1990 et étaient arrivées à saturation du fait du développement démographique dans les deux bourgs.

Dès 2005, chacune des communes avaient lancé des études pour adapter leur équipement aux nouveaux besoins. En ce qui concerne La Martyre, celles-ci avaient mis en avant que la qualité du milieu récepteur ne permettait pas de valider un système fiable à 100%.

On s'orientait donc en 2011, sur les conseils du SEA ( service départemental de l'eau et l'assainissement) vers un rapprochement avec la commune de Ploudiry pour relancer la réflexion.



Le calendrier a fait que, suite **au transfert de la compétence « assainissement » à la Communauté de Communes**, ce soit cette dernière qui a mené les études, avec 3 options envisagées :

- une station à La Martyre,
- une autre à Ploudiry
- ou une station mutualisée située à Ploudiry, avec un réseau de 1600 mètres pour transférer les effluents de La Martyre vers Ploudiry.

C'est cette solution qui a été retenue pour des raisons techniques, environnementales et financières.

**Une station de type "boue activée"** a été construite à Ploudiry sur le site proche de Roc'h Glaz et des anciennes lagunes. A La Martyre, à l'endroit des anciennes lagunes, un poste de refoulement permet de transférer nos effluents à Ploudiry. Le chantier a été suivi en maîtrise d'œuvre par Eau du Ponant.

La station dispose d'une capacité de 1500 EH (équivalents habitants), permettant à nos deux bourgs de se développer. Elle a été mise en service en janvier 2022 et est exploitée par Eau du Ponant.



Le coût de l'investissement s'est élevé à 1.650.000 euros HT (dont 1.349.000 euros pour la station). L'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental du Finistère ont subventionné le chantier ( à hauteur de 47 % en tout).

L'inauguration a eu lieu le 10 septembre et a permis aux conseillers municipaux des 2 communes de visiter le site.

**Des « portes ouvertes » ont été organisées dans la foulée (16 et 23 septembre) pour la population des deux communes.**

# I AU FIL DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022

## Participation aux groupements de commandes proposés par la CAPLD pour :

- Fourniture de matériel informatique et la prestation d'installation et de configuration
- Entretien et maintenance des couvertures
- Fourniture de matériaux et outillages pour les services techniques

Après avoir écouté l'exposé du maire, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour participer à ces groupements de commandes qui permettent à la commune de réduire les coûts des services.

## L'état d'avancement des chantiers

### Lotissement Park Ar Groas

Les résultats de l'appel d'offres concernant les travaux de viabilisation du lotissement :

| LOT                                     | Entreprise         | montant HT   |
|---|--------------------|--------------|
| 01 : Voirie provisoire                  | EUROVIA (variante) | 135 165,85 € |
| 02 : Réseaux humides                    | SETAP              | 194 952,00 € |
| 03 : postes de roulement des eaux usées | PREMEL CABIC       | 50 410,55 €  |
| 04 : Maçonnerie - aménagement paysagers | JARDIN SERVICE     | 57 447,50 €  |
|   | TOTAL              | 437 975,90 € |

La première réunion pour coordonner le planning des entreprises a eu lieu le 15 septembre dernier.

L'obtention du permis d'aménager est imminente.

Le prix de vente des lots sera décidé au prochain conseil municipal.

## Logement locatifs de Kergoffou et du 4 Route de La Roche

Ils ont fait l'objet de travaux de rénovation cet été dont la rénovation énergétique.

## Equipement - matériel

Deux abris-bus ont été commandés dans le cadre de l'aménagement du Giratoire du Keff pour une installation aux vacances de la Toussaint.

Des nouveaux buts de football vont être installés au terrain du Bois noir.

Un abri vélo sécurisé proche des abris bus du bourg va permettre aux scolaires de déposer leur vélo en toute sécurité.

Pour une réalisation avant la fin de l'année, la voirie sera réhabilitée au Keff (voirie riverains parallèle à la départementale) et la Route de Landerneau, le long du Bois noir.

# I POSSIBILITÉS D'AIDES POUR AMÉLIORER SON HABITAT



## Au niveau intercommunal : l'OPAH

• L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) permet de bénéficier d'aides techniques et financières pour l'amélioration ou l'adaptation des logements, de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas.

### • Les travaux subventionnés

- Les travaux d'économie d'énergie permettant aux occupants de vivre dans un logement confortable et de diminuer leur consommation énergétique,
- Les travaux d'adaptation du logement favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées (salle de bains, rampes d'accès...),
- Les travaux lourds de réhabilitation des logements très dégradés afin de maintenir les personnes dans un logement décent,
- Les travaux d'amélioration d'un logement destiné à la location.

### Contact par téléphone

du lundi au vendredi :

02 98 21 37 67 à la Maison des services publics à Landerneau - Mail. opah@capld.bzh

## Au niveau communal :

### Exonération de la taxe foncière

Lors du conseil municipal du 19 septembre 2015, La Commune de La Martyre a pris la décision d'exonérer de 50 % de la part communale de la taxe foncière les propriétaires effectuant des travaux qui favorisent les économies d'énergie et le développement durable.

### Qui est concerné ?

Tous les propriétaires de locaux à usage d'habitation, qui remplissent les conditions, peuvent y prétendre :

- particuliers et bailleurs (qui s'engagent à louer nu, à usage d'habitation principale, pendant plus de 5 ans),
- logement individuel ou collectif,
- que le propriétaire occupe ou loue le logement.

### Logements concernés :

- Les logements anciens, achevés avant le 1er janvier 1989, ayant fait l'objet de travaux favorisant les économies d'énergie et le développement durable.

## Quels types de travaux entrent dans ce cadre ?

### Les travaux peuvent concerner :

- L'acquisition de matériaux d'isolation thermique ou d'appareils de régulation de chauffage,
- le coût d'équipements sources d'énergies renouvelables ou des pompes à chaleur (autre que air/air),
- des coûts de raccordement à un réseau de chaleur alimenté en majorité par des énergies renouvelables ou une installation de cogénération,
- le coût d'équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales,
- les appareils de régulation de chauffage ou fournissant de l'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie hydraulique,
- les installations permettant de récupérer les eaux de pluie nécessaires aux besoins de l'habitation.



## Application de l'exonération

Les démarches sont à faire avant le 31 décembre de l'année en cours pour une application au 1<sup>er</sup> janvier suivant.

### Pour quelle durée ?

L'exonération s'applique pour une durée de cinq ans au taux de 50 %.

Elle ne peut pas être renouvelée au cours des dix années suivant son expiration.

### Quelles démarches effectuer ?

Les contribuables qui souhaitent en bénéficier doivent s'adresser au centre des impôts et effectuer une déclaration sur papier libre accompagnée des éléments justificatifs : factures justifiant la nature et le montant de la dépense, preuve et date du paiement...(voir modèle).

Dans tous les cas, renseignez-vous auprès des services fiscaux, qui seuls sont habilités à apprécier si vos travaux peuvent vous ouvrir droit à l'exonération de la part de la commune de la taxe foncière :

**CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS DE BREST**  
**3 Square Marc Sangnier - Cs 91814**  
**29200 BREST**  
**02 98 80 89 31**  
**cdif.brest@dgfip.finances.gouv.fr**

### Quelles conditions particulières ?

Attention, le matériel acquis directement par le propriétaire n'ouvre pas droit à l'exonération, même si les travaux sont effectués par une entreprise. Pour en bénéficier, l'achat et l'installation doivent donc être effectués auprès d'une ou plusieurs entreprises.

L'exonération s'applique uniquement si les dépenses d'équipements -hors frais de main d'œuvre- excèdent par logement (en TTC) :

- 10 000 euros au cours de l'année précédant la première année d'application de l'exonération,
- Ou 15 000 euros au cours des trois années précédentes.

Des renseignements complémentaires sont disponibles sur le site de l'ADEME :

<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation/exoneration-taxe-fonciere>

## I RECYCLAGE DES MOBILES



Point  
de collecte  
dans  
votre mairie

## I LE DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » DU 24 AU 28 OCTOBRE 2022



**Satisfaite de la première édition du dispositif « argent de poche », la commune souhaite réitérer cette expérience.**

Les jeunes seront mis à contribution pour des travaux de réparations des guirlandes de Noël et désherbage du cimetière.

Cette tâche est proposée aux filles et gars domiciliés sur la commune et qui ont entre 16 ans et 18 ans révolus.

### RAPPEL DU DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

C'est la possibilité d'accéder à une activité ponctuelle et de proximité participant à l'amélioration de du cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation. Le jeune sera rémunéré au maximum 15 euros par demi-journée.

**Le dispositif comprendra des chantiers d'une durée de 3 heures par jour, pendant les vacances scolaires et répartis entre les différents participants.**

Les jeunes seront accompagnés d'un tuteur. Un employé communal ou un élu les encadrera pendant toute la durée de leur activité.

### Quelles sont les formalités à remplir ?

Une charte d'engagement et un contrat précisant le règlement de ce dispositif sera signé entre la mairie d'une part et le jeune et ses représentants légaux d'autre part, ainsi qu'une autorisation parentale.

#### Pour répondre au dispositif :

Un imprimé d'inscription avec l'autorisation parentale pour les mineurs est à retirer en mairie ou sur demande à [mairie@lamartyre.bzh](mailto:mairie@lamartyre.bzh).

**Les candidatures seront closes le mercredi 12 octobre 2022**



## I ELLES NOUS ONT QUITTÉS...

**Suzanne Castel, notre ancienne secrétaire de mairie, nous a quitté le 16 août dernier.**



*Covid oblige, Suzanne n'a pu recevoir qu'une délégation très restreinte de la commune pour ses 92 ans. Elle est entourée de Madame le maire et de sa nièce Suzanne Donval qui a veillé sur elle et aidée à rester à domicile. Photo prise par Roland Le Toullec, adjoint aux affaires sociales.*

Suzanne a commencé à travailler à la mairie de La Martyre en 1955 et a terminé sa carrière en 1989. Elle était gérante de l'agence postale depuis 1955. Elle travaillait pour la Poste depuis son domicile.

Le principal souvenir qu'on retiendra du travail de Suzanne à la mairie, c'est sa facilité à effectuer ses calculs mentalement. Suzanne a toujours refusé d'acheter une machine à calculer. Elle remplissait des pages de colonnes de chiffres pour réaliser les budgets. Chapeau !

Tant qu'elle a pu, Suzanne s'est occupée de son jardin et surtout de ses fleurs qu'elle affectionnait particulièrement.

Elle aimait recevoir sa famille, ses voisins et amis. A l'heure du goûter, ses gâteaux aux pommes ou à l'ananas en ont ravi plus d'un...

Elle continuait à s'activer mentalement en s'adonnant aux mots mêlés et au sudoku qu'elle a réalisés jusqu'à ce qu'elle soit hospitalisée.

Suzanne a vécu jusqu'au bout à domicile, route de Ty Croas. De « forte personnalité », elle a toujours refusé d'aller en EHPAD.

**Elle s'est éteinte à 93 ans. Elle était notre doyenne résidant sur la commune.**

**Yvonne Abgrall, qui allait avoir 102 ans, nous a quittés le 4 septembre. Elle a vécu chez elle dans sa maison du Keff jusqu'à ses 98 ans.**



*Yvonne en 2017, chez elle, entourée de sa famille, ses voisins et les membres du CCAS venus lui souhaiter son anniversaire*

**Elle était la doyenne de la commune depuis plus de 10 ans.**

Selon les confidences de sa voisine, Guite Gouès, Yvonne était facilement à la fenêtre de sa maison et invitait ses connaissances à un moment de convivialité pour échanger et se tenir au courant des nouvelles de la commune.

Elle aimait rendre service et participait, notamment, aux fêtes du 3ème âge où elle aidait à servir.

A l'occasion de son anniversaire, Yvonne recevait les membres du Centre Communal d'Action Sociale avec beaucoup de bonne humeur et de convivialité.

Elle était connue pour être « maîtresse femme » et avait du répondant.

Yvonne a vécu ses 4 dernières années à l'EHPAD de Sizun.

**La mairie présente  
ses plus sincères condoléances  
à la famille de Suzanne et d'Yvonne.**

# I LA RENTRÉE 2022-2023

## Le restaurant scolaire

**La cantine accueille chaque jour 110 enfants environ.**

Chaque midi, les élèves mangeant à la cantine sont pris en charge par le personnel de cantine durant la pause méridienne.

Sophie, aidée de Joëlle s'attache à préparer une cuisine « familiale », le plus possible **faite maison**.

Les menus sont préparés à l'avance et disponibles sur le site de la mairie, **www.lamartyre.fr**, dans les écoles et sur la plateforme d'inscription « *mon espace famille* ».

Le mercredi et durant les vacances scolaires, les enfants de la Maison des enfants de Kerbrug peuvent aussi profiter d'une pause déjeuner à la cantine de La Martyre.



## L'école Saint-Joseph

**4 classes :** PS1-PS2-MS Stéphanie Le Jeune (direction) 18 élèves, GS-CP Amandine Le Lann (24 élèves), CE1-CE2 (26 élèves) Aurélie Corre, CM1-CM2 (19 élèves) Sylvie Raepel soit 87 élèves au sein de notre école (stable).

- Amandine LE LANN rejoint l'équipe, titulaire, en classe de GS-CP
- Magali TABASCHNICK rejoint l'équipe aussi sur la décharge de direction le vendredi en PS-MS.
- Enseignante dispositif d'adaptation : Véronique DUCLOS
- 2 aide-maternelles : Mélanie SPECTY en GS-CP et Claudie Morvan en PS1-PS2-MS
- 2 AVS dans notre école Guylaine BARO et Denise ROGER (nouvellement nommée à la rentrée 2022), en attente d'autres affectations d'AVS
- 1 secrétaire comptable Caroline BOTHOREL
- 1 animateur sportif Gilles KERRIOU
- Présidente Ogec : Marie L'HOSTIS
- Présidente Apel : Delphine BOURHIS

### • Le permis à points

Après une matinée studieuse, les enfants ont besoin de relâcher la pression et parfois l'intensité sonore est très soutenue.

Pour que le temps de cantine reste un moment agréable à tous, le permis à points sera expérimenté, dans le but de tempérer les plus chahuteurs.

Sophie et son équipe ont aussi à cœur de réserver aux enfants quelques surprises au fil de l'année (Noël, Pâques, semaine du goût...), des moments particulièrement appréciés des enfants.

*Rappel : la commune aide les familles à payer les repas pris à la cantine, à raison de 0.60 euros par repas. L'aide est soumise à condition de ressources. Renseignements et retrait du dossier de demande en mairie.*



Le personnel de cantine : Françoise Joseph, Sophie Ribeiro, Denise Bramoullé, Fabienne Lucas, Joëlle Sorel

• **Projet d'année axé sur « la communication dans tous les sens »**, un besoin de travailler l'axe de la communication autour du **langage oral**, **langage du corps**. L'année dernière le langage du corps a été travaillé autour de la semaine du cirque ainsi que le spectacle de la kermesse.

Cette année, le langage oral sera travaillé autour du théâtre et de l'étude des contes traditionnels. Piscine et Jeunesses musicales Françaises sont toujours au programme cette année.

Les travaux d'embellissement de l'école se poursuivent avec des matinées travaux où les parents se montrent toujours très motivés.

Le hall d'accueil de l'école a été restauré par un entrepreneur, le mur extérieur de la cour des maternelles a été restauré également cet été.

Les associations APEL et OGEc sont toujours aussi dynamiques, la kermesse du mois de juin a permis de beaux bénéfices, au service des projets pédagogiques de l'année 2022-2023.

## I MAISON DES ENFANTS

Le centre de loisirs a accueilli 125 enfants différents sur les mois de juillet et août.

L'équipe d'animation avait préparé un programme varié comme :

"Range ton cartable", "préhistoire", "mer et vent", Tahiti, Les héros du quotidien, The Artist... avec des sorties à l'accrobranche, au labyrinthe de Plounéventer, à Menez meur. Les enfants étaient encadrés par Patricia C, Marie-Hélène, Myriam Q., Myriam P, Edith, Laure, Liza, Jessie, Mélanie, Patricia P et Estelle, stagiaire BAFA.

La Maison des Enfants a ouvert ses portes pour la rentrée le 1<sup>er</sup> Septembre.

**Horaires d'ouverture :**  
**Lundi, Mardi, Jeudi,**  
**Vendredi** de 07h15 à 9h00  
 et de 16h30 à 19h00.  
**Mercredi** de 07h15 à 18h30



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

## I LE RELAIS PETITE ENFANCE



Le Relais Petite Enfance, RPE, s'adresse aux parents en recherche d'assistant maternel et aux professionnels dans leurs démarches administratives. C'est aussi un espace aménagé pour les animations, les rencontres.

Le RPE est domicilié 56 rue Hervé de Guébriant à Landerneau.  
 02.98.43.63.97 ou 06.26.55.26.69  
[rpe.interco@enjeuxdenfance.fr](mailto:rpe.interco@enjeuxdenfance.fr)

Le relais est itinérant et se déplace. Il effectue des permanences dans les bureaux du SIPP à La Martyre. Il est possible de rencontrer l'animateur du Relais en prenant RV.

**Les prochaines permanences au SIPP : les mardis 11 octobre, 8 et 29 novembre.**



La bibliothèque a repris ses activités aux horaires suivants :

- le mardi de 18h00 à 19h30 ,
- le dimanche de 10h00 à 12h00

Prochainement, l'accueil des écoles reprendra le vendredi de 15h30 à 16h30. Pendant cette heure, vous pourrez uniquement déposer vos livres.

**Il est rappelé que les livres ne doivent pas être déposés dans la boîte aux lettres. Merci de les ramener aux heures d'ouverture ou à défaut en mairie de La Martyre.**

Cet automne, nous allons comme les autres années, faire le plein de nouveautés grâce à vos adhésions à l'association et aux subventions des communes de La Martyre, Ploudiry et Tréflévénez. Vos suggestions sont d'ailleurs les bienvenues. Vous serez prévenus de leur disponibilité, par courriel et sur le site internet de la bibliothèque [www.biblio-lamartyre.fr](http://www.biblio-lamartyre.fr) où vous trouvez déjà toutes les informations utiles pour faire vos choix. Par ailleurs, la commune, dans le cadre de son action sociale peut prendre en charge l'abonnement annuel à la bibliothèque (se renseigner en mairie).

Les activités animées par Françoise et Sylvie (heure du conte, tapis de lecture, kamishibaï...) vont reprendre leurs rythmes bimensuels, dans les écoles et dans nos locaux pour les assistantes maternelles.



Le dimanche 11 décembre à partir de 14h30, une animation vous sera proposée sur le thème des décorations de Noël et autres objets en origami ... l'occasion de donner une seconde vie aux livres.

En **exclusivité** pour les lecteurs de la bibliothèque, les auteurs de l'album « Trousse Boy » nous ont spécialement dédié un exemplaire. Venez le découvrir et l'emprunter !!!



Suite à notre appel, paru dans le dernier bulletin municipal, Benjamin nous a fait part de son accroche à propos d'un ouvrage qu'il a emprunté à la bibliothèque et qu'il a particulièrement aimé. N'hésitez à faire comme Benjamin, et partager vos coups de ♥.



« J'aime beaucoup, il y a des moissonneuses et des tracteurs. »  
*Benjamin*

**Bonne rentrée littéraire !!!**

**Horaires de la bibliothèque**

|                     |               |
|---------------------|---------------|
| Mardi :             | 18h00 à 19h30 |
| Vendredi : (écoles) | 15h30 à 16h30 |
| Dimanche :          | 10h00 à 12h00 |

4 route de Ploudiry - 29800 La Martyre  
02 98 28 13 01  
bibliothequedelamartyre@orange.fr  
www.biblio-lamartyre.fr  
@bibliothequedelamartyre



On y était ... Forum des associations - Le Tréhou, 03/09

Septembre 2022

# I COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE LOCALE DU PLATEAU DE PLOUDIRY



Ploudiry - La Martyre - Loc-Eguiner - Le Tréhou - Tréflévénéz

## Planning des messes et célébrations du 4<sup>e</sup> trimestre 2022

- Dimanche 2 octobre** : messe à La Martyre à 9h30\*
- Dimanche 9 octobre** : messe à Loc-Eguiner à 9h30
- Dimanche 16 octobre** : messe à Ploudiry à 9h30
- Dimanche 23 octobre** : messe au Tréhou à 9h30
- Dimanche 30 octobre** : messe à Tréflévénéz à 9h30
- Mardi 1<sup>er</sup> novembre** : messe à La Martyre à 9h30
- Dimanche 6 novembre** : messe à Ploudiry à 9h30
- Dimanche 13 novembre** : messe à Loc-éguiner à 9h30
- Dimanche 20 novembre** : messe au Tréhou à 9h30
- Dimanche 27 novembre** : messe à Tréflévénéz à 9h30
- Dimanche 4 décembre** : messe à La Martyre à 9h30
- Dimanche 11 décembre** : messe à Ploudiry à 9h30
- Dimanche 18 décembre** : messe au Tréhou à 9h30
- Samedi 24 décembre** : Veillée de Noël à Loc-Eguiner à 18h
- Dimanche 25 décembre** : messe de Noël à Tréflévénéz à 9h30
- Dimanche 1<sup>er</sup> janvier** : messe à La Martyre à 9h30

\* En cas de changements d'horaires, nous essaierons de vous informer par « l'Écho du plateau » ou les journaux de la semaine.

Comme l'année passée la Communauté Chrétienne Locale du Plateau propose aux enfants du primaire qui le souhaitent de se retrouver pendant les vacances scolaires pour de courts **stages de catéchèse**... Concrètement, ces mini-stages se dérouleront à la maison paroissiale de Ploudiry les deux premiers jours des (chaque) vacances, de 10h du matin à 17h le soir, chacun pouvant apporter son pique-nique pour midi. Ceux qui sont intéressés pour les stages à venir peuvent s'inscrire en téléphonant **au 02 98 25 16 27** (laissez un message avec vos coordonnées). ou passer un mail à **alain.cloitre@orange.fr**



**Paroisse Notre-Dame de tout remède en pays de Landerneau**  
Maison paroissiale 4/6 place de Saint-Houardon - 29800 Landerneau 02 98 47 92 88

**Informations** : dans les églises ouvertes ou sur le site du diocèse : diocèse-Quimper,  
puis Paroisse Notre Dame de Tout Remède en Pays de Landerneau

**Permanence à la Maison Paroissiale de Ploudiry le samedi de 10h30 à 11h30 02 98 25 12 43**

## I LES RÉGALADES DU PLATEAU

Les membres du Plateau en Folie, les agriculteurs du plateau et les joueurs de foot de la SPPLM ont investi le parking situé devant le SIPP.



Les cochons sont embrochés et mis à cuire



Les bénévoles en pleine action pour la préparation du feu

Je ne vais pas mettre des photos de tous les bénévoles. Mais certains ont pleuré en épluchant et coupant les oignons, d'autres étaient sous l'averse en montant les barnums et/ou en installant les tables et chaises, d'autres étaient au lavage des pommes de terre et encore d'autres à la plonge de la vaisselle. Bref les bénévoles étaient nombreux et très occupés.

La météo était avec nous, malgré une petite averse vers 18h30. Un peu frais diront certains.

Vous avez répondu 'Présent' pour cette soirée. **MERCI !!!**

**Environ 650 repas servis.** Le bagad Bro An Aberiou et le groupe Iskis ont animé musicalement le repas.

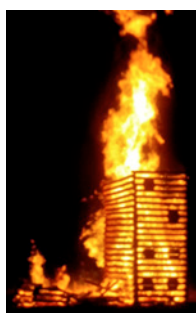
Rendre les Régalades plus vertes était un défi que les organisateurs et bénévoles ont relevé. Collecte d'assiettes et couverts, prêt d'assiettes et couverts du Tri Porteur (Plouédern), débarrasser les tables et laver les assiettes et couverts. Ces 2 dernières opérations ont mobilisé chacune une équipe de 6 personnes pour toute la soirée.

Nota : un groupe d'anciens a même bénéficié d'un service à table.

Le duo de Mickaël Guerrand prenait la suite pour la partie musicale.



### Remerciements :



- SIPP (Syndicat Intercommunal de Plateau de Ploudiry) : infrastructures, locaux, barnum, tables et chaises voire personnel (au moins un est venu bénévolement nous prêter main forte)

- La Martyre pour la mise à disposition de locaux (en cas de repli météo), barnums, tables et chaises

- Établissements Sofimat de Pencran et Michel Breton de Sizun pour le prêt des scènes musicales.

Plus de 60 bénévoles de 3 associations ou groupements (le Plateau en Folie, les agriculteurs et la St Pierre Ploudiry/La Martyre) se sont 'bougés' pour que cette soirée soit une réussite. Un grand merci à elles et eux.

### Nos rendez-vous en 2023 :

- samedi 28 janvier : le retour de la soirée Crêpes,
- samedi 24 juin : les Régalades du Plateau.

Le record des schtroumpfs n'étant pas validé, ils reviendront le 25 mars 2023.



# I LA SAINT PIERRE PLOUDIRY



C'est l'heure de la reprise pour la Saint-Pierre Ploudiry La Martyre. Après une première saison prometteuse qui malgré les difficultés administratives a amené notre équipe sénior en D3 pour sa première saison.

Pour bien redémarrer la nouvelle saison nous avons organisé durant l'été « **Le Tournoi Du Plateau** » qui a rassemblé 8 équipes du pays de Landerneau/Daoulas ainsi que de nombreux spectateurs sur les différents terrains.

Cette nouvelle saison qui s'annonce alléchante avec notre premier **match de coupe de France** qui malgré la défaite au pénalty aura montré la solidarité de nos joueurs face à une équipe deux divisions supérieure, les nouvelles recrues en sont certainement pour beaucoup.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos prochains matches.

Mathis Plouguerné.



## Calendrier 2022

**Dimanche 18 septembre** : SPPLM / AS Dirinon 2 - 15h30  
**Dimanche 02 octobre** : US Rochoise 2 / SPPLM - 13h30  
**Dimanche 16 octobre** : SPPLM / Loperhet RC 2 - 15h30  
**Dimanche 23 octobre** : Le Cranou 2 / SPPLM - 13h30

**Dimanche 13 novembre** : ES Mignonne 2 / SPPLM - 13h00  
**Dimanche 27 novembre** : SPPLM / US Pencran 2 - 15h00  
**Dimanche 04 décembre** : Le FAR / SPPLM - 13h00  
**Dimanche 11 décembre** : SPPLM/AS Sizun Le Trehou - 15h00

# I UNC DU PLATEAU « INFOS »



Ploudiry  
 La Martyre  
 Tréflévenez  
 Loc-Eguiner

Depuis le dernier bulletin, nos drapeaux ont été montrés lors de diverses représentations (enterrements et commémorations dont celle au mémorial de Lormeau avec Yves Le Lann, responsable du secteur 12 et les porte-drapeaux Didier Guérin et Roland Le Toullec.)



*Hommage aux 75 américains tombés pour la libération de Plabennec et Plouvien en août 1944. Mémorial de Lormeau, 30/07*

Didier Guérin, président de l'UNC du plateau de Ploudiry, accompagné de Yves Le Lann, se sont rendus le 7 septembre, à la réunion du secteur 12. En remplacement de Yves Le Lann, responsable actuel, un nouveau responsable de ce secteur sera nommé lors de la prochaine assemblée générale, en la personne de René Delaunay président de l'UNC du Tréhou-St Éloy. Le 10 septembre, la Fête de l'amitié s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et dynamique avec plusieurs animations (pétanque, dominos, triominos et marche sous la houlette de Janine Le Lann). Un buffet campagnard a réuni tous les participants à l'issue de cet après-midi.



*Au revoir et à l'année prochaine – Kenavo da vloaz !*

## I CLUB DES BRUYÈRES DE LA MARTYRE-TRÉFLÉVÉNEZ



### La fête de l'amitié

La fête de l'amitié du « secteur Haut Elorn » s'est déroulée cette année, le jeudi 25 août, à la Maison du Plateau. Au programme de la journée : à midi repas servi par un traiteur. Après-midi, concours de dominos, belote, pétanque et marche pour ceux qui le voulaient.

L'assouplissement des mesures sanitaires ont permis au club de reprendre ses activités habituelles.

Le jeudi rassemble toujours une petite équipe de fidèles pour la pétanque, la randonnée, les jeux de société.

### Résultats des Concours

#### PÉTANQUE

**1<sup>er</sup> Denise GUERNIGOU - J. René GUERMEUR - Rémi SPARFEL**

**2<sup>ème</sup> Alice ARGOUARCH - Jean VAILLANT - Georges GUEGUEN**

**3<sup>ème</sup> Exéquo : M. Noëlle JEGOU - Alexandre BERDER - François MADEC**

**4<sup>ème</sup> Exéquo : François LE GALL - Michel SIOHEN - François PAPE**

**5<sup>ème</sup> Jean INIZAN - André BODILIS - Marcel CASTEL**

#### BELOTE

**1<sup>ère</sup> Odette LE DROFF**

**2<sup>ème</sup> Marguerite YVINEC**

**3<sup>ème</sup> Alain DEVRAN**

**4<sup>ème</sup> Thérèse FAOU**

#### DOMINOS

**1<sup>er</sup> M. Thérèse LE GUEN - A. Marie SOUBIGOU**

**2<sup>ème</sup> Véronique FLOCH - Jean JACOPIN**

**3<sup>ème</sup> Exéquo -Anne Louise IRIEN - M. Thérèse BODILIS**

**Suzanne CROGUENNEC - Mélanie GUEGUEN**

**Yvette EUZEN - Auguste SALIOU**

### Sortie au Guilvinec

Le jeudi 2 septembre, 61 adhérents des clubs de La Martyre-Tréflévénez, Le Tréhou, et Ploudiry ont pris le car pour Le Guilvinec où ils ont pu visiter la cité de la pêche HaliOtika (la criée et le musée) le magasin de produits de la mer aux algues marines de Scarlett Le Corre. Une belle journée ensoleillée qui s'est terminée, au port, avec le retour des bateaux de pêche.

### Interclub

Le jeudi 15 septembre, un interclub réunira les adhérents de « Générations Mouvement » pour un après-midi de détente



**GARDER LA FORME  
ET S'ÉVADER AVEC...**



**ENER'GYM**  
**LA MARTYRE**

Certificat médical d'aptitude  
aux activités pratiquées  
= obligatoire

Lieu :  
Maison du plateau  
La Martyre



Tarifs annuels :

**90 € pour les adultes**  
(pour un ou plusieurs cours)

**50 € pour les enfants**

Contact :

Association Ener'gym  
assogymlamartyre@gmail.com  
@energymlamartyre  
Anne : 06-75-85-45-73

## Les cours

### Adultes

Lundi 14h-15h  
Gym d'entretien

Lundi 19h15-20h15  
Sophrologie

Mardi 17h45-18h45  
Gym harmonie  
Yoga de Gasquet

Mercredi 19h15-20h15  
Gym tonique

Jeudi 9h15-10h15  
Gym modérée

Jeudi 19h15-20h15  
Gym Pilâtes



### Enfants

Mercredi 13h30-14h30  
Gym enfants 4 à 11 ans  
(Deuxième créneau selon effectifs)

Pas de cours enfants et adultes durant les vacances scolaires

Sophrologie :  
Techniques de  
relaxation, de  
respiration et de  
visualisation  
positive.



Gym tonique :  
Renforcement  
musculaire, cardio,  
travail de la  
coordination et  
souplesse



Gym enfant :  
De la gym en  
s'amusant, encadré  
par l'animateur  
sportif du plateau de  
Ploudiry  
(Dès 4 ans)



Gym pilâtes :  
Activité  
musculaire en  
profondeur



Gym d'entretien :  
Exercices physiques  
destinés à assouplir  
et à développer le  
corps.



Gym  
modérée :  
Des exercices  
pour garder la  
forme en toute  
convivialité



Gym Harmonie,  
Yoga de Gasquet :  
pour renforcer le  
squelette et conserver  
un corps fonctionnel  
grâce à des exercices  
simples, sans recherche  
de performance.



de 4 à 99 ans

## I UNE NUIT EN BRETAGNE

Un film de Sébastien Le Guillou



Dans le cadre du mois du film documentaire, l'association **Ti Ar Vro Landerne Daoulaz** propose la projection du film.



### Une nuit en Bretagne, pour quoi faire ?

Pour départir le fest-noz d'une réputation de pratique traditionaliste, le voir au contraire comme un fait contemporain, constamment mis à jour.

Le fest-noz est une représentation, celle d'un peuple solidaire, plus collectiviste qu'individualiste, désintéressé par le profit.

Le principe du fest-noz : danser avec tout le monde, et non chacun dans son trip. Partager une pulsation bras dessus, bras dessous, s'envisager comme faisant partie d'un tout, d'une fête, d'une liturgie païenne qui mobilise les forces communes, un moyen de soutenir des causes, des luttes, tous ensemble !

Pour Sébastien Le Guillou le fest-noz est donc éminemment politique, ce qui n'empêche pas son film de regorger de bouffées musicales et de guirlandes humaines à vous soulever de terre.

**Ce film explore le fest-noz dans sa réalité culturelle d'aujourd'hui** en allant d'un fest noz à l'autre au travers toutes ces diversités et la Bretagne.

**A la suite de la projection nous proposerons un échange sur la musique mais aussi se sera l'occasion d'en écouter avec une sécession bretonne ( vous pouvez amener vos instruments ! )**

**Entrée prix libre**

**Durée du film : 52 mn.**

**DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022  
À 16H00  
SALLE PIERRE ABÉGUILÉ**



**Dimanche 16 octobre à 15h30** : rencontre de foot SPPLM (St Pierre Ploudiry La Martyre) / Loperhet RC 2 au Stade Jean Le Ru à Ploudiry

**Samedi 22 octobre de 9h30 à 12h** : matinée citoyenne pour le nettoyage du cimetière avant la Toussaint

**Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre** : Dispositif argent de poche en matinée

**Dimanche 23 octobre de 10h30 à 19h** : marché des arts et créateurs organisé par Atout'Art à la salle communale de Ploudiry

**Dimanche 1<sup>er</sup> novembre à 9h30** : messe à La Martyre

**Samedi 5 novembre à 12h00** : repas offert par la commune aux anciens de 70 ans et plus

**Vendredi 11 novembre à 11h20** : dépôt de gerbe au cimetière de La Martyre en souvenir de tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires

**Dimanche 27 novembre à 15h00** : rencontre de foot SPPLM / US Pencran 2 au Stade Jean Le Ru à Ploudiry

**Dimanche 27 novembre à 16h00** : Projection du film « une nuit en Bretagne » de Sébastien Le Guillou à la Salle Pierre Abégüilé

**Dimanche 4 décembre à 9h30** : messe à La Martyre

**Dimanche 11 décembre à 14h30** : confection de décorations de Noël proposée par la bibliothèque dans son local, ouvert à tous, petits et grands

**Dimanche 11 décembre à 15h00** : rencontre de foot SPPLM / AS Sizun Le Trehou au Stade Jean Le Ru à Ploudiry

**Dimanche 1<sup>er</sup> janvier à 9h30** : messe à La Martyre

# RETOUR SUR LES FESTIVITÉS ESTIVALES



Les « Régalades »  
édition juin 2022



« Atout traits » le 16 juillet



Concert apéro du 10 septembre Place de l'église

